

« Une succession de couches (...) unique dans les Pyrénées  
et peut être au monde » Louis Méroc, 1961

---

## Editorial

Cela fera bientôt trois ans que nous travaillons sur le dossier de la Carrière ... Notre détermination à la préservation du patrimoine de Montmaurin est indéfectible. Seule, la Raison doit l'emporter sur des sujets de cette envergure - nous sommes tous concernés et engagés vis-à-vis des générations futures.

L'année 2010 a été l'année de la biodiversité. Chacun de nous a bien compris qu'il était plus important de conserver un cadre de vie que de favoriser certains investisseurs privés sans retour pour les habitants.

Durant l'année 2010, l'Association *Entre Save et Seygouade* a organisé la résistance contre l'implantation de la carrière sur le site projeté et a poursuivi l'action au Tribunal Administratif (en cours depuis juin 2009).

Elle a développé un important travail d'information dont trois conférences avec des scientifiques pour permettre au grand public d'appréhender les richesses découvertes et encore à découvrir dans le cœur du massif calcaire... et le caractère exceptionnel de la biodiversité sur la forêt de Montmaurin / Lespugue / Blajan.

Avec l'Association *Entre Save et Seygouade*, M.Marcel DELPOUX et Mme Isaure GRATACOS principalement, ont alerté la communauté scientifique toutes disciplines confondues. En votant ce projet d'une carrière avec site de criblage-concassage, la municipalité de Montmaurin a engagé un processus de destruction irréversible et inacceptable.

Nous avons assisté, tout au long de l'année 2010 à de très vives réactions d'opposition au projet, à la fois des autorités scientifiques, mais aussi des instances du Conseil Général et du Conseil Régional... dont les presses locale et régionale se sont fait largement écho.

Les informations administratives et scientifiques communiquées au public sont argumentées, vérifiables et sincères. N'en déplaise à cette municipalité qui se contente de dénie.

Sylvia BELAIR  
Présidente de l'Association

### Un peu d'histoire ... Pour ne rien oublier !

Nous avons découvert le dossier du projet de Carrière en mars 2008 à quelques jours de la dernière élection municipale, alors que la liste GASPIN l'avait tout simplement passé sous silence.

Le projet a été élaboré à partir de 2006 par l'entreprise GIULIANI, en concertation avec la Mairie de Montmaurin et l'ONF auxquels se sont adjoints d'autres services de l'Etat (en particulier la DRAC Midi Pyrénées).

### L'Association *Entre Save et Seygouade*

a décidé de déposer en juin 2009 une requête en annulation de l'arrêté de Monsieur le Préfet de la Région Midi-Pyrénées, Préfet de la Haute-Garonne en date du 10 avril 2009, autorisant la SARL DRAGAGES GARONNAIS à exploiter une carrière de calcaire et une installation de criblage-concassage sur le territoire de la commune de Montmaurin Cette requête a été déposée près de Messieurs les Présidents et Conseillers du Tribunal administratif de Toulouse. **Le dossier est en cours d'instruction.**



Etat du site de « **Coume day Hourquat Garriga et Gaüsère** » après le débroussaillage sur 2 hectares.

Début de l'occupation du site par les habitants de Montmaurin.

L'Association a déposé un recours gracieux auprès de la DRAC Midi-Pyrénées et a recueilli sur place l'accord de l'INRAP pour empêcher la coupe des arbres.

**Sous prétexte de débarrasser le site de ses arbres pour le travail des archéologues, la municipalité prépare le terrain pour l'exploitation de l'entreprise GIULIANI.**

**Citons l'Association Nature Comminges** dans son mémoire en intervention de mars 2010 auprès du Tribunal Administratif :

« L'exploitation détruirait cette pelouse calcicole où l'on note la présence d'orchidées intéressantes comme l'Orchis singe (*Orchis simia*), l'Orchis militaire (*Orchis militaris*) ou l'Ophrys araignée (*Ophrys aranifera*) ».



## 2010 : Les actions de l'Association Entre Save et Seygouade

- Une **présence quotidienne** pendant plus de quatre mois sur le site et à l'entrée de la forêt communale (mars à juillet).  
Nous avons réaffirmé **les droits inaliénables de tous les habitants** de Montmaurin sur cet espace naturel et ces richesses archéologiques.

- Une **mobilisation exceptionnelle** des membres de l'Association et des témoignages de soutien de la population de Montmaurin, de tous les villages environnants et des visiteurs ont permis de rappeler cette réalité (cf. photo. le soutien de groupe de visiteurs).



- Une **opposition à la coupe des arbres** sur le terrain malgré l'arrêté préfectoral que nous avons signifié à **M. le Sous-préfet, Bernard Bahut, le 26 mars 2010**, lors de sa visite sur le site, au cours de laquelle nous avons clairement rappelé nos droits de citoyens Montmaurinois. **Notre réactivité a permis de sauvegarder l'ensemble de la forêt communale.**

- Une **présence permanente** pendant toute la durée du diagnostic archéologique de l'INRAP dont le contenu n'est pas encore connu (cf. photo ci-dessous).

Cependant, nous savons déjà qu'une demeure seigneuriale du XIe siècle a été mise à jour et divers autres éléments attestant de remplissages équivalents à ceux de Coupe-Gorge.

L'ensemble de ces découvertes n'a fait que confirmer les éléments déjà connus par les historiens et les préhistoriens.

Nous regrettons que ces mesures archéologiques préventives soient inadaptées au terrain puisque les diaclases et les cavités présentes dans l'épaisseur de la roche ne peuvent être explorées avec les faibles moyens mis à disposition.



**Nous ne laisserons pas faire.**

**Nous ne laisserons plus faire.**

## Les conférences :

Chacune a rassemblé plus de 120 auditeurs et participants

- **-Février 2010 : Marcel DELPOUX**, professeur honoraire d'Ecologie végétale de l'Univ. de Paul Sabatier de Toulouse

Après avoir réalisé une étude de terrain, il a développé son analyse et son plaidoyer pour la Sauvegarde d'un sanctuaire géologique, géomorphologique, floristique, faunistique, phytogéographique et archéologique de l'Interfluve Save-Seygouade. (cf. Figure page ci-contre et photo du chêne sessile).

- **Mai 2010 : Isaure GRATACOS**, Professeur – docteur en Anthropologie

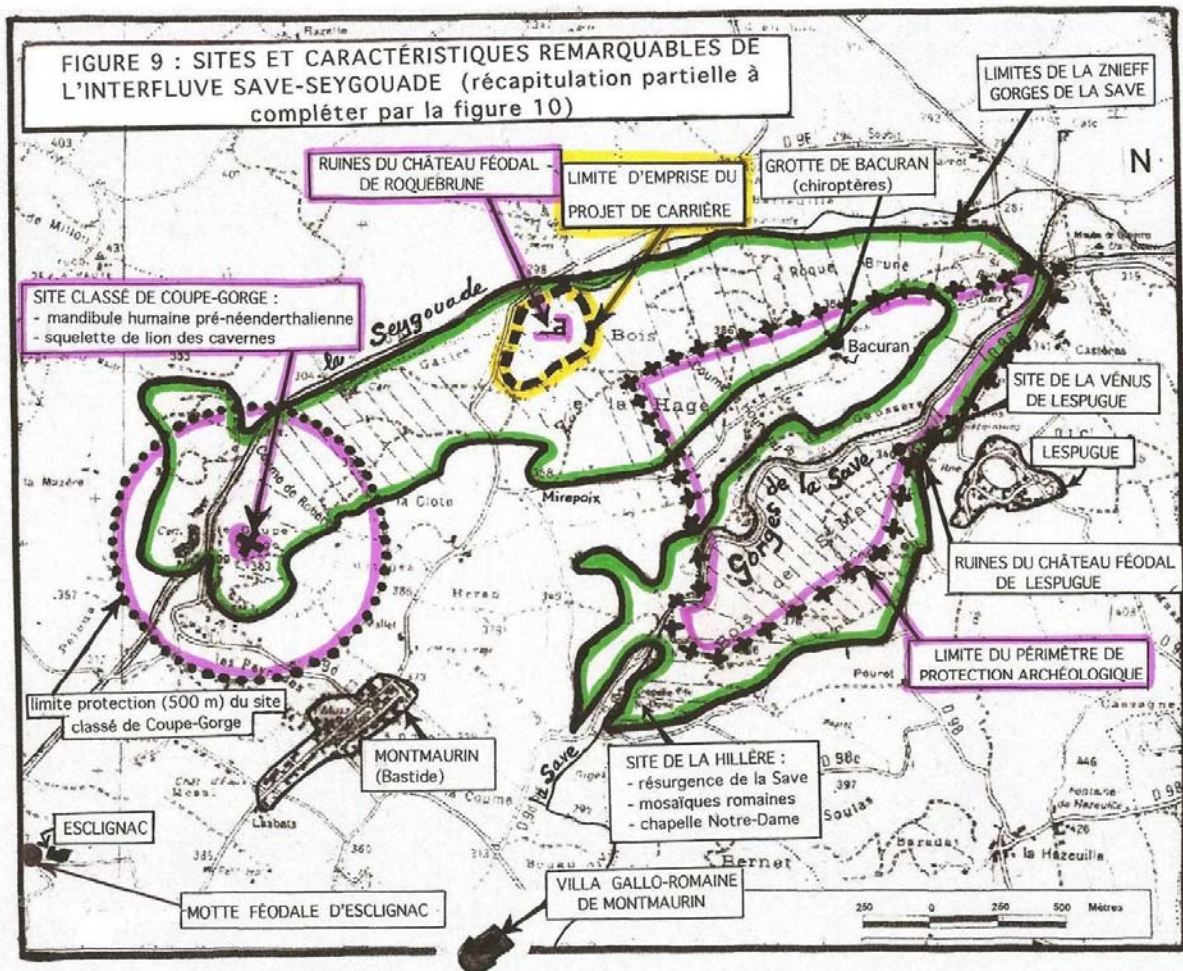
Isaure GRATACOS a présenté les caractéristiques géomorphologiques du pointement calcaire de l'interfluve Save-Seygouade. En effet, « Les gorges de la Save et Seygouade à Montmaurin – Lespugue sont un ensemble unique en Europe parmi les sites archéologiques préhistoriques. Ils présentent des caractéristiques exceptionnelles : « la présence d'une série stratigraphique complète, du pré-Néandertalien à nos jours dans un karst fossilisé grâce à des conditions géomorphologiques particulières qui ont évité l'habituelle vidange des zones calcaires de Piémont. »



- **Novembre 2010 : Bruno DAVID**, Pharmacien, Phytichimiste, membre de l'Académie Nationale de Pharmacie.

Grâce à ses compétences et son expérience professionnelle dans la recherche, Bruno DAVID a exposé l'importance de la biodiversité pour les générations futures (Santé, Alimentation, connaissances et découvertes des fonctionnements complexes de tous les milieux naturels) et notre devoir de préserver cette richesse en conservant la qualité de nos sites naturels.





**Localisation de l'implantation du projet de carrière au cœur même d'une ZNIEFF type I et des sites classé et inscrit.**

Figure tiré de l'étude de terrain de Marcel DELPOUX : « Plaidoyer pour la Sauvegarde d'un sanctuaire géologique, géomorphologique, floristique, faunistique, phytogéographique et archéologique : L'Interfluve Save – Seygouade et ses abords immédiats à hauteur des Gorges de la Save (Montmaurin – Haute-Garonne) », avril 2010, 70 p.

- **Septembre 2010 : L'exposition de l'Association aux Journées Européennes du Patrimoine à Montmaurin**

### « Un siècle d'archéologie à MONTMAURIN »

Notre exposition à Notre-Dame de la Hillère a permis aux nombreux visiteurs de visualiser en quelques panneaux la progression de la recherche archéologique pendant un siècle, avec les dates clés (*photo : détail de la mosaïque de la Hillère*).

La publication de Marcellin Boule en 1902 sur la grotte de Montmaurin, la découverte de la Vénus de Lespugue en 1922, les fouilles de Louis Méroc de 1947 à 1955 et les fouilles de Georges Fouet de 1947 à 1960...

**La « Culture pour tous » :** toutes nos manifestations sont ouvertes à tout public et gratuites.

**Et oui ! La Culture, le Patrimoine, ce n'est pas une découverte pour nous. C'est une passion** que nous voulons transmettre et partager avec Montmaurin et les alentours !

**Quand il y a carence des élus, c'est aux citoyens de « Garder le Temple ».** Regardez le résultat !

**Que de rendez-vous culturels de haut niveau, dans un si petit village organisés par une association qui ne reçoit aucune subvention !**

### Diverses manifestations et actions

- **Participation aux Journées du Boulonnais (sept. 2010)**  
Stand de présentation de nos actions de défense du Patrimoine de Montmaurin aux visiteurs.
- **Accueil sur site et présentation auprès de scientifiques et élus locaux et régionaux du Patrimoine de Montmaurin tout au long de l'année.**
- **Création d'un BLOG dédié à notre combat mais aussi à l'information sur nos manifestations culturelles** (dès mars 2010) : où vous pouvez régulièrement vous informer ainsi que signer une pétition en ligne.

<http://entresaveetseygouade.blogspot.com/>

- Nous vous tiendrons informés des prochaines manifestations de l'Association *Entre Save et Seygouade*.



**Soyons vigilants !**

**Monsieur Gaspin** déclare en **Conseil municipal** du **28 nov. 2010** :  
« Il faut arrêter de leurrer les gens en leur faisant croire que l'on peut vivre avec le tourisme, c'est une utopie. »

Dans le même temps, **l'Association Culture Patrimoine de Montmaurin (A.C.P.M.)** découvre les vertus électorales de la culture et déclare vouloir : « mettre en valeur les atouts touristiques, gastronomiques et patrimoniaux »... (**janv.2011**)

**Il est vrai que l'équipe municipale n'en est pas à une contradiction près !!**

**Cette association ad hoc ne peut masquer sa connivence avec la municipalité si l'on examine sa composition** .Seuls deux membres du bureau ne font pas partie du conseil municipal.

Les lamentations persistantes de la municipalité concernant les ressources de la commune ne peuvent tromper les citoyens de Montmaurin, pas plus que ceux du Comminges.

Si M. Gaspin prétend que le tourisme n'a jamais amené de richesses sur la commune, que dire de l'exploitation des carrières !  
**Hormis des friches industrielles inaccessibles, nous n'avons jamais constaté un enrichissement de la commune depuis 50 ans.**  
Les Montmaurinois ont payé les mêmes proportions d'impôts locaux que leurs voisins du canton, si ce n'est plus.

**N'oublions pas qu'un pourcentage de la billetterie de la Villa Gallo-Romaine de Montmaurin est toujours versé à la commune depuis 60 ans.** Une recette provenant de la Culture est ainsi noyée dans le budget municipal .Il n'y a aucune traçabilité de l'utilisation de ces deniers dans le budget. !

La fabuleuse opportunité liée au site de la Villa aurait pu permettre de fixer un objectif minima : faire progresser la fréquentation du site, ce qui aurait eu des retombées immédiates depuis longtemps, si la municipalité en avait eu la volonté.

L'équation est pourtant simple : **plus d'entrées = plus de recettes municipales.**

**Qui donc a intérêt à faire disparaître les sites de Montmaurin ? A qui bénéficie l'omerta ?**

Depuis le 4 octobre 2010, le **Muséum d'Histoire Naturelle de Toulouse**, présente dans le cadre de l'exposition « **Préhistoire[s] – L'enquête** » la Vénus de Lespugue, la Mandibule de l'Homme de Montmaurin et le Lion des Cavernes, et beaucoup d'autres richesses commingeoises, et **se targue d'avoir reçu 40.000 visiteurs grâce à la statuette** (repartie vers Paris le 24 janv.2011, bien que l'exposition se poursuive jusqu'au 30 juin prochain).

L'appauvrissement du patrimoine communal contraint et contraindra toujours la municipalité à aller chercher de nouveaux revenus à court terme pour couvrir les dépenses courantes.

**Il faut changer de système et de logique** : en aucun cas les arguments sans fondement de la municipalité ne peuvent justifier la destruction irrémédiable d'un patrimoine exceptionnel que beaucoup convoitent.

**L'Association Entre Save et Seyssouade a instauré « la Municipalo-vigilance »** autour du patrimoine de Montmaurin.  
Nous interviendrons chaque fois que nécessaire.

**Notre Patrimoine est le livre ouvert sur l'histoire de l'humanité - que tous les visiteurs ont plaisir à découvrir...**



Imprimé par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique

---

*Siège social : route de Blajan – 31350 Montmaurin – Tél. 05 61 88 21 63*

*E-mail : [entre-save-et-seyssouade@laposte.net](mailto:entre-save-et-seyssouade@laposte.net) –*

*BLOG : <http://entresaveetseyssouade.blogspot.com/>*

Responsables de la publication : Sylvia Belair et Régine Camps – 3 Février 2011

Photographies : Jacques Sabloux – Raphaële Miro – Cédric Brumas

